

JURIDIQUE

COMITE DE DIRECTION REUNION PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 19 NOVEMBRE 2019

PAGE 1/1

Présences:

Président : ENNJIMI Saïd,

Mme HEBRE Valérie, MM. AUGEY Claude, BASQ Stéphane, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, COMBARET Christian, DANTAN Jacques, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LADRAT Bernard, LAFRIQUE Philippe, LEONARD Frédéric, MARTIN Alain, MASSE Pierre, MATTENET Patrick, MIREBEAU Pascal, RABAT Luc, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, TINGAUD Pascal, WAILLIEZ David.

<u>Absents</u>: Mme BARROT - MM. BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, DAUPHIN Jean Louis, LAPORTE FRAY Bernard.

<u>CNOSF - Proposition de conciliation reçue dans le cadre d'une demande de délivrance d'une licence, après sanction pénale</u>

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier ainsi que de la proposition de conciliation du CNOSF datée du 18 novembre, les membres du Comité de direction décident de ne pas suivre cette dernière.

15 avis contre la proposition de conciliation du CNOSF (9 voix pour – 2 abstentions).

Le Président de la LFNA Saïd ENNJIMI Le Secrétaire Général Luc RABAT



